



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Accompagnement au
projet d'évaluation d'établissement

Enseignement Moral et Civique

Septembre 2021

Contribution de l'EMC à des apprentissages et des acquis des élèves dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique - Septembre 2021

1 – L'EMC: un enseignement de tronc commun de la voie générale et de la voie technologique

La note de service de la Dgesco du 28 juillet 2021 sur les modalités d'évaluation des candidats du baccalauréat confirme l'évaluation de l'EMC en tronc commun. Elle vient distinguer une session de transition (2022) et ce qui prévaudra à partir de la session 2022.

Session 2022	A partir de la session 2023
<p>L'EMC est pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none">- pour la première dans l'ensemble des moyennes des enseignements suivis par l'élève (coefficient 5 attribué à cet ensemble)- Pour la terminale, par la moyenne annuelle (coefficient 1)	<p>L'enseignement est évalué pour la baccalauréat par le contrôle continu.</p> <p>En première, la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles (coefficient 1)</p> <p>En terminale, la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles (coefficient 1)</p> <p>Soit un enseignement coefficient 2</p>

2 – Quelles sont les spécificités de l'EMC ?

Le préambule des programmes* définit les finalités de cet enseignement :

- L'enseignement de la **citoyenneté** (*Aide les élèves à devenir des citoyens responsables et libres, conscients de leurs droits mais aussi de leurs devoirs*),
- La construction progressive d'une **conscience et d'une culture civiques**,
- **L'émancipation intellectuelle** par la connaissance du monde, la formation à l'esprit critique et du jugement,
- L'apprentissage des **pratiques de l'altérité** dans une société démocratique. Dans la continuité de l'école obligatoire, il participe à l'éducation à la Défense et à la sécurité nationales, à l'éducation aux médias et à l'information, à la formation du jugement ainsi qu'à l'enseignement laïque des faits religieux.

*Les programmes d'EMC en seconde générale et technologique et en première des voies générale et technologique sont définis par arrêté du 17-1-2019 publié au BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019.

Le programme d'EMC en terminale des voies générale et technologique est défini par arrêté du 19-7-2019 publié au BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019.

2 – Quelles sont les spécificités de l'EMC ? (suite)

- L'EMC peut être dispensé par toutes les disciplines. La vie scolaire peut prendre part à des projets,
- La quotité horaire annuelle (18 h annuelles officielles par élève),
- Le programme associe à chacun des trois niveaux une problématique principale déclinée en notions, axes, objets d'enseignement possibles,
- Des capacités, démarches et méthodes spécifiques. La page 15 du guide énumère les capacités associées à chaque évaluation chiffrée.
(https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/52/5/RA19_Lycees_GT_2nde1reTle_EMCDemarche-et-methode_1180525.pdf)

3 – Une évaluation ajustée aux spécificités de l'EMC

Le guide de l'évaluation de l'Inspection générale précise l'attendu de trois évaluations notées *a minima* sur l'ensemble de l'année scolaire et selon les élèves, ce qui implique des évaluations qui peuvent s'effectuer en des temps et avec des élèves différents, par exemple, pour des restitutions orales de recherche sur un trimestre ou sur l'année.

Sans exclure d'autres évaluations, notées ou non, la moyenne annuelle comptant pour le baccalauréat doit s'appuyer sur trois types d'évaluations notées:

- une liée à la participation à un débat, évaluant la qualité de l'expression orale et de l'argumentation ;
- une liée à une activité collective, un travail de recherche ou de production, que ce travail soit préparatoire à un débat ou qu'il approfondisse une thématique et être produit dans le cadre du « projet de l'année
- une liée à un écrit réflexif individuel à la suite d'un débat ou de toute autre activité collective.

Ces trois évaluations renvoient directement aux capacités ou compétences énoncées dans le programme et indiquées dans le livret scolaire.

4 – Les compétences du livret scolaire visées

Les capacités, démarches et méthodes mobilisées en EMC (programmes)

- Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, comprendre le sens de la complexité des choses, être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences.
- Identifier différents types de documents (récits de vie, textes littéraires, œuvres d'art, documents juridiques, textes administratifs, etc.), les contextualiser, en saisir les statuts, repérer et apprécier les intentions des auteurs.
- Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages ; être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information.
- S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue.
- Développer des capacités à contribuer à un travail coopératif / collaboratif en groupe, s'impliquer dans un travail en équipe et les projets de classe.

Les compétences du livret scolaire du lycéen (évaluation des acquis des élèves)

ENSEI- GNEMENT MORAL ET CIVIQUE	Moyennes		Effectif du groupe :			Mobiliser les connaissances, méthodes et outils					
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Raisonner, argumenter, démontrer en exerçant un regard critique					
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Travailler en équipe					
	3 ^e tr.										
	an- née		Moyenne annuelle du groupe :								

5 – Les questions, les réflexions à anticiper pour un cadre évaluatif « raisonnable », permettant de vérifier les acquis des élèves ?

Il appartient en équipe d'enseignants de s'accorder sur un cadre commun, sachant que c'est un enseignement interdisciplinaire.

Il s'agit de respecter la liberté pédagogique du professeur ainsi que les spécificités disciplinaires.

Il convient d'échanger sur les pratiques d'exercice et d'évaluation afin de déterminer quelles sont les évaluations qui sont jugées par tous significatives des apprentissages et des acquis des élèves.

Il peut également être intéressant d'échanger sur des critères d'évaluation qui pourraient être partagés.

L'objectif est de présenter un cadre clair et simple aux élèves et aux familles, que tous les professeurs puissent porter.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter par courriel,
en précisant dans le sujet du mail « Evaluation EMC »

Anne Duhamel, IA-IPR de Philosophie

Anne.Duhamel@ac-nantes.fr

Sylvie Galabbé IA-IPR d'Histoire Géographie

Sylvie.Galabbe@ac-nantes.fr

